

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre, à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOET, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2019

Présents : Mme Annie KERHASCOET, Mmes et Mrs Jean-Pierre CANN, Christine LELIEVRE, Marie-Pierre BERGER, Yannick DUPONT, Jean RANNOU, Gérard MOREL, Joseph YVINEC, Murielle ROGNANT, Gérard WAGENER, Jean LE BERRE, Jean-Michel BIRIEN, J-Yves LAROOUR.

Excusés : M. Jacques LE ROUX (pouvoir à C. LELIEVRE)

Absent : M. Jean-Yves LE GRAND

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves LAROOUR

DB2019-57

TARIFS COMMUNAUX 2020 :
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Exposé de Mme BERGER, adjointe chargée des finances :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal est invité à valider les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2020 tels qu'indiqués ci-après :

	Tarifs applicables au 01/01/2020	
Marché (y compris camion-pizzas, food-trucks...)	forfait	40 €/an/emplacement
	forfait	10 €/journée/emplacement
Terrasses	forfait	40 €/an

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTÉ les tarifs proposés applicables au **1^{er} janvier 2020**
et **AUTORISE** Mme la maire à signer tout document à intervenir résultant de ces décisions.

Pour extrait conforme
Le 18 décembre 2019
La maire,
Annie KERHASCOET